

La Ville d'Antibes Juan-Les-Pins recrute

Au sein de la Direction Petite Enfance

Service Etablissements Multi-Accueil

Une Encadrante Enfants (h/f)

Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture
Filière Sanitaire et Sociale - Catégorie B
Fonction Rifseep : Assistante Petite Enfance

Cité renommée pour son charme azuréen, Antibes Juan-Les-Pins conjugue harmonieusement développement urbain et qualité de la vie.

Vos missions se décomposeront ainsi :

L'auxiliaire de puériculture contribue, en collaboration et sous la responsabilité d'une puéricultrice ou d'une éducatrice de jeunes enfants, à la prise en charge de l'enfant et de sa famille afin de répondre à leurs besoins.

- Elle dispense des soins adaptés et individualisés à l'enfant et concourt à la surveillance de son état clinique
- Elle assure la continuité des besoins fondamentaux de l'enfant
- Elle participe aux actions favorisant le développement psychomoteur, affectif et social et contribue à l'épanouissement culturel de l'enfant
- Elle favorise le développement de l'enfant dans sa singularité et dans son intégration au groupe
- Elle veille constamment à ce que l'enfant soit en sécurité
- Elle veille au respect des rythmes biologiques de chaque enfant
- Elle assure les transmissions écrites et orales
- Elle apporte aux parents conseils et soutien dans la limite de ses compétences et après concertation avec l'équipe
- Elle veille au maintien de l'hygiène au sein de la crèche
- Elle collabore au choix du matériel ludique et dans l'aménagement de l'espace
- Elle concourt à la formation des stagiaires et des étudiants
- Elle accueille ses nouveaux collègues et favorise leur intégration

Nous recherchons le profil suivant :

- DE d'Auxiliaire de Puériculture
- Connaissances du développement psycho moteur et affectif des enfants de moins de 6 ans
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité
- Connaissances de la réglementation en vigueur relative aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans
- Sens du service public et des responsabilités
- Respect de la confidentialité et du secret professionnel
- Capacités à remettre en question sa pratique professionnelle et participation aux réunions
- Esprit d'équipe
- Polyvalence dans le travail des différentes sections

Particularités :

-Cycle hebdomadaire de 37h30, variable en fonction des nécessités de service et par roulement

Pour de plus amples renseignements merci de contacter :

Marie HERGOTT, marie.hergott@ville-antibes.fr, 04.89.73.56.64

CV et lettre de motivation à transmettre à l'adresse suivante :

recrutement.candidatures@ville-antibes.fr